

Tourisme / L'Unesco se prononcera dans quelques semaines

Blegny-Mine, patrimoine mondial ?

L'ESSENTIEL

- Après avoir été recalé une première fois en 2010, Blegny-Mine tente à nouveau d'obtenir le titre de patrimoine mondial de l'Unesco.
- Le verdict tombera fin juin ou début juillet.
- La plupart des points faibles ont été améliorés.

En novembre 2010, trois mois après que la candidature de Blegny-Mine au titre de patrimoine mondial de l'humanité ait été recalée, les responsables de l'ancien charbonnage annonçaient leur volonté de retenter leur chance et déposaient un nouveau dossier.

Le domaine touristique liégeois sera fixé sur son sort entre le 24 juin et le 6 juillet, lors de la conférence annuelle du patrimoine mondial organisée à Saint-Pétersbourg. Vingt et un pays devront déterminer si, oui ou non, la candidature commune de Blegny-Mine et de trois autres sites (Grand-Hornu, Bois du Cazier et Bois-du-Luc) mérite cette consécration internationale.

Si personne n'ose encore crier victoire, tout le monde se montre plutôt optimiste. « Lors de sa visite de contrôle, le représentant du patrimoine mondial s'est dit satisfait. Il a remarqué que nous avons bien



SI L'ANCIEN CHARBONNAGE DEVAIT REJOINDRE LA LISTE de sauvegarde de l'UNESCO, sa fréquentation pourrait augmenter de 10 à 15 %. © PIERRE-YVES THIENPONT.

intégré l'esprit Unesco », raconte Jacques Crul, directeur du charbonnage. Les points faibles soulignés par le délégué en 2010 ont été améliorés, ou sont du moins en cours de perfectionnement. Une meilleure collaboration entre les sites a été établie, les soucis administratifs (absence de bail entre l'ASBL gestionnaire et la Région Wallonne) sont en passe d'être résolus. Le charbonnage devrait bientôt recevoir le titre de « patrimoine exceptionnel de la Wallonie », la plus haute distinction belge qui lui manquait encore. Enfin, un plan de gestion pour les 15 prochaines années vient d'être transmis.

« Il y a encore quelques aménagements à faire, mais rien d'insurmontable : renforcer les structures métalliques dans les galeries, transformer l'extérieur des bâtiments... », expose Abel Desmit, président du conseil d'administration. « Blegny ne devrait plus être un handicap pour les autres sites, comme cela avait été le cas lors de la première tentative », résume Jacques Crul.

Si cette 2^e candidature devait trouver une issue positive, le charbonnage pourrait bénéficier de belles retombées. D'abord, la certitude de se voir assuré d'un financement conséquent par la Région wallonne pour les prochaines années. Ensuite, la possibilité de voir sa fréquentation augmenter de 10 à 15 %. Avec un nombre de visiteurs qui a légèrement fléchi en 2011 (85.554 contre 86.778 en 2010, contre 91.184 en 2009...), ce ne serait pas de refus. ■